



Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



Notes sur la Couverture médiatique audiovisuelle

28 octobre au 3 novembre 2015

Ce rapport vise à déterminer dans quelle mesure et comment les médias agissent comme agent de pacification ou plutôt comme amplificateur des tensions, à travers l'identification des propos incendiaires proférés dans les médias. Il sert également à observer les foyers de tension qui se manifestent dans le pays et qui reçoivent une couverture médiatique.

A LA UNE

REVDICATION DES ILES EPARSEES : UN MOUVEMENT SE FORME

En réaction à la déclaration de l'ambassadeur de France, Véronique Vouland, selon laquelle « les îles Eparses appartiennent à la France », le parti Madagasikara Afaka, dirigé par le politicien James Ratsima, a réuni toutes les forces vives de la Nation au Live Hôtel à Andavamamba, le 2 novembre. L'objectif de cette initiative réside dans la définition d'une stratégie d'actions commune en vue de revendiquer ces îles. Simples citoyens, entités politiques diverses, syndicats, députés, organisations de la société civile et représentants des trois anciens Chefs d'Etat ont répondu à l'appel. Outre ces îles Eparses, le sort des Glorieuses et de Tromelin, revendiqués par l'île Maurice et les Comores, a également été abordé. A l'issue de cette première réunion, il a été décidé qu'une proposition de résolutions se rapportant à la revendication des îles Eparses sera soumise à l'Assemblée nationale.

ANTSIVA a couvert le sujet d'une manière approfondie en privilégiant la pluralité d'opinions. Au micro de la station, Odon Grégoire Rakotonirina, du parti Aroriaka estime que ces propos de la diplomate sonnent comme une « déclaration de guerre contre la Grande île ». Le politicien est d'ailleurs convaincu que cette déclaration n'a pas été fortuite. La radio a également donné la parole à Rajaonah Andrianjaka, président du Otrikafo, qui doute de la connaissance du Traité International de 1960 et de la résolution des Nations-Unis de 1979, par Véronique Vouland. Il rappelle le contenu de ces textes qui stipulent respectivement « qu'une fois que les pays colonisés recouvrent leur indépendance, les frontières ne peuvent pas être changées » et que « les îles Eparses, également dénommées îles Malgaches de l'Océan Indien, appartiennent à la Grande île ». L'avis de la députée MAPAR Michèle Ratsivalaka a également été sollicité. La parlementaire suggère, pour sa part, l'inscription de ces îles ainsi que les Glorieuses et Tromelin dans les subdivisions régionales. En guise de première réaction, le gouvernement, par le biais du Premier ministre, a rappelé qu'une commission mixte franco-malgache a déjà été mise en place pour étudier la question. La station a fortement critiqué la passivité de l'Etat et craint que les autorités ne préfèrent plutôt mater le futur mouvement de revendications. **KOLO TV** et **VIVA TV** ont vu d'un mauvais œil l'absence de représentant du régime à l'événement organisé par James Ratsima. De l'opinion de la première chaîne, « Mahazoarivo dort ». La seconde station, pour sa part, a accusé le Président Hery Rajaonarimampianina de « vendre son pays ». La même considération négative a été accordée par **FREE FM** à l'Exécutif. La chroniqueuse Lalatiana Rakotondrazafy a mis en exergue le manquement du Chef de l'Etat par rapport à sa promesse faite lors de la campagne présidentielle. Elle a rappelé, en effet, qu'à l'aube de son élection, il n'a cessé de déclarer vouloir se battre pour la restitution de ces îles alors que c'est loin d'être le cas actuellement. Invité dans l'émission « Anao ny Fitenenana », Solo Ignace Randrianarivony, homme de confiance d'Andry Rajoelina, a détaillé la situation historique et géographique de ces îles Eparses tout en rappelant que seul le gouvernement de Transition a osé les revendiquer.

Contrairement aux médias précédents, **MATV** a privilégié l'impartialité dans le traitement du sujet en accordant la parole aux deux bords. D'une part, le député Jean Jacques Rabenirina s'est montré perplexe face au mutisme du gouvernement. D'autre part, le Premier ministre Jean Ravelonarivo a

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



déclaré que les îles Eparses sont avant tout l'affaire du Chef de l'Etat français et du Président malgache. Les chaînes nationales, **RNM** et **TVM**, pour leur part, semblent avoir délibérément omis d'aborder ce sujet sensible et de couvrir cette rencontre des principales forces politiques au Live Hôtel Andavamamba.

PROCESSUS ELECTORAL

LA CENI STRUCTUREE ET OPERATIONNELLE

Toutes les institutions et entités devant être représentées au sein de la Commission Electorale Nationale Indépendante ont procédé à l'élection et désignation de leur représentant. Hery Rakotomanana, représentant de l'Ordre des avocats, a été élu à la tête de la Commission. Olivier Ramahadison, de la Cour Suprême et Thierry Rakotonarivo, de l'Assemblée nationale, gèrent les fonctions de vice-Présidents. Ernest Razafindraibe, désigné par le Président de la République et Fano Rakotondrazaka, de l'Ordre des journalistes, sont les rapporteurs. Les deux représentants de la société civile, Fanomezantsoa Rakotonirina et Charles Randriarimanana, endossent le rôle de conseillers. Philibert Andriamanantsoa, le représentant de la Haute Cour Constitutionnelle, fraîchement élu, aura le choix entre devenir le troisième vice-Président ou conseiller, après sa prestation de serment. L'instance dirigeante de la CENI a, dans la foulée, organisé une première réunion à l'issue de laquelle elle a adopté son règlement intérieur. Pour rappel, elle aura pour première mission l'organisation des sénatoriales dont le dépôt de candidature sera ouvert le 9 novembre prochain.

*Cette équipe constituant l'instance dirigeante de la CENI est loin de satisfaire les médias d'opinion. Pour **KOLO TV**, des élections organisées dans la précipitation ne peuvent qu'être bâclées. La chaîne remet en cause la légitimité des membres de la Commission indépendante tout en dénonçant l'irresponsabilité des dirigeants étatiques qui, de son avis, veulent tout faire à la hâte. **FREE FM** affiche également sa déception et déclare que la « nouvelle CENI est biaisée ». Pour la chroniqueuse Lalatiana Rakotondrazafy, on veut encore une fois faire du neuf avec du vieux, du fait que ces membres aient tous occupé une fonction, directe ou non, au sein des anciennes commissions électorales. Elle réclame par conséquent une réforme claire de l'institution. **MATV** a sollicité l'avis du général retraité et politicien Ferdinand Razakarimanana qui n'approuve pas non plus la manière par laquelle les membres de cette Commission électorale ont été déterminés. Il fait remarquer que dans ce cas de figure, ces personnalités seront tenues à l'avenir de « rendre l'ascenseur » à l'entité ou institution qu'elles représentent. Il est ainsi convaincu que la CENI actuelle ne peut être indépendante. **RADIO PLUS**, de son côté, est revenue sur le contexte de l'élection de Thierry Rakotonarivo, représentant de la Chambre basse au sein de la CENI, pour aborder l'équilibre des forces au sein de l'Assemblée nationale. La station a mis en exergue les commentaires divergents des députés partisans et opposés au régime. Si les premiers soutiennent que l'ancien SG du ministère de l'Intérieur a tout simplement réussi à « séduire » tous les députés, les seconds estiment qu'il s'agit de la preuve de l'inexistence d'une majorité au sein de l'Hémicycle, du fait que le « candidat du pouvoir » ait échoué.*

*Comme à l'accoutumée, **TVM** a traité le sujet sous un angle institutionnel. La chaîne nationale a essentiellement mis l'accent sur la présence du Premier ministre Jean Ravelonarivo à la cérémonie de prestation de serment des nouveaux membres de la CENI, sans oublier de souligner que cette dernière aura du pain sur la planche avec les sénatoriales. Par rapport à la polémique sur la composition de la structure, la station a sollicité le ministre d'Etat Rivo Rakotovao dans son émission « Sarika » durant laquelle il a rassuré le public quant à l'indépendance réelle de la nouvelle Commission électorale.*

COUP D'ENVOI DE LA CAMPAGNE ELECTORALE DES COMMUNALES PARTIELLES

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



Le coup d'envoi pour la propagande des candidats aux élections communales partielles a été donné le 29 octobre, dans les 19 communes concernées. De prime abord, l'ouverture de cette campagne électorale n'a pas fait grand bruit. Pour rappel, l'organisation de ces scrutins sera encore prise en charge par la CENIT. Quelques semaines plus tôt, le manque de financement avait alerté l'opinion.

TVM a joué la carte de l'assurance en mettant en place une édition spéciale de son émission « Sarika » qui a été entièrement consacrée au bon déroulement des préparatifs électoraux. La chaîne a entre autres mis en avant le respect des dispositions légales portant sur la sortie de la liste des électeurs et des bureaux de vote, 60 jours avant la date du scrutin. **KOLO TV** a informé de l'avancement des préparatifs en rapportant notamment que les 19 commissaires électoraux se sont déjà déployés dans leurs communes respectives. **ANTSIVA** a porté une attention particulière au cas de la commune d'Andohanilakaka, dans le district d'Ihosy, dans la région Ihorombe, où des irrégularités ont été relevées lors des élections « initiales », qui ont vu la victoire du candidat **HVM** haut la main dans la circonscription. La station a ainsi invité un journaliste local à partager ses versions des faits. Selon son témoignage, le candidat issu du parti au pouvoir a falsifié les procès-verbaux et a eu recours à l'utilisation de fausses cartes d'identité nationale pour faire tourner les scrutins en sa faveur.

FOYER DE TENSION

INSECURITE : ENTRE SEMINAIRE, REUNION ET EXECUTIONS SOMMAIRES

Les accusations d'exécutions sommaires se font de plus en plus persistantes contre l'opération militaire de sécurisation Fahalemana, plus particulièrement contre ses éléments, semant ainsi la polémique. Loin des terrains d'affrontements, dans la capitale, la lutte contre l'insécurité continue de faire l'objet de réunions et séminaires. Après l'atelier sur la Réforme du Secteur Sécurité qui s'est tenu au CCI Ivato, les hauts responsables de la gendarmerie nationale se sont réunis, durant la semaine du 27 au 31 octobre au Toby Ratsimandrava, pour faire le point sur les directives émanant du commandement de la gendarmerie ainsi que sur l'amélioration de l'exécution des opérations. Dans la même lignée, un séminaire portant sur « le contrôle parlementaire des systèmes de sécurité et le suivi de l'examen périodique universelle » se tient à l'Assemblée nationale, le 4 et 5 novembre, en collaboration avec les parlementaires francophones.

Consacrant une large couverture à la question sécuritaire, **VIVA TV** a rapporté l'exécution de trois autres individus par les militaires à Tsiroanomandidy. La chaîne a abordé le sujet avec partialité en considérant uniquement le témoignage des familles des victimes, véhiculant ainsi une image négative des forces de l'ordre. Les interviewés soutiennent en effet que les militaires ont tué leurs proches sans raison apparente. Alarmiste, la station déclare que l'opération Fahalemana a généré un conflit entre les forces armées et la gendarmerie. Interviewé par la chaîne, le Général Paza Didier, Secrétaire d'Etat en Charge de la Gendarmerie Nationale, a reconnu l'existence de différend entre les deux corps, qu'il qualifie d'inévitable et auquel il faut immédiatement remédier. **ANTSIVA** adopte également une approche dramatique de la situation en estimant que cette opération « va finir par déclencher une guerre ethnique ». Pour justifier son opinion, la station a invité un représentant d'un village de l'Androy sur son plateau qui a profité de l'opportunité, pour dénoncer l'exécution de cinq jeunes de sa localité par des éléments cagoulés. Selon son témoignage, ils ont été emmenés dans une voiture avant d'être tués à quelques kilomètres du village. L'attention a également été focalisée sur Edgard Razafindravahy, fondateur du parti politique Arche de la Nation, qui condamne la violence armée des forces de l'ordre contre les dahalo qui, selon ses termes, « ne sont autres que des Malgaches ». Pour venir à bout de l'insécurité, le politicien mise sur les initiatives citoyennes telles les « dina » ou pactes communautaires.

TVM n'a aucunement fait mention de ces éventuelles bavures des éléments des forces de l'ordre. Au contraire, la chaîne nationale a adopté une approche rassurante en déclarant que l'opération

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



Fahalemana est « un franc succès ». Pour appuyer son argument, elle a exclusivement mis en avant les témoignages satisfaits des populations félicitant l'opération militaire qui leur a permis de retrouver la quiétude. Un habitant d'une commune fréquemment attaquée par les dahalo souligne d'ailleurs qu'actuellement, il n'y a plus besoin de fuir dans la forêt pour ne pas subir ces assauts répétés.

TERRAIN D'ANDOHATAPENAKA : LE BRAS DE FER CONTINUE

Le ministère de la Communication et des Relations avec les Institutions, en collaboration avec le Comité national d'orientation pour l'organisation du Sommet de la Francophonie, a organisé une grande marche de six kilomètres, le 30 octobre. Ministres, membres de différentes associations et fonctionnaires sont partis du ministère des Affaires étrangères à Anosy pour rallier le terrain d'Andohatapenaka, qui accueillera prochainement le Village de la Francophonie. Selon les explications des organisateurs, cette initiative entre dans le cadre de l'opération d'assainissement de la capitale dénommée « Antananarivo Mampirin-tanàna ». L'opinion publique y voit cependant une démonstration de force du gouvernement dans la mesure où le terrain litigieux est interdit d'accès aux partisans de Marc Ravalomanana, ce qui n'est pas le cas des participants à la « grande marche exploratoire ».

*« C'est la guerre entre l'ancien Président Marc Ravalomanana et le Chef de l'Etat Hery Rajaonarimampianina ». Tel est le constat des auditeurs intervenus en direct dans l'émission interactive « Demokrasia mivantana » de **RADIO PLUS**. Selon l'analyse de certains intervenants, le Président de la République serait « jaloux » du succès de son prédécesseur auprès de la population d'où ces nombreuses « attaques » du régime à l'encontre de ce dernier. **KOLO TV** soutient également cette hypothèse de « guerre » entre les deux camps en se référant notamment au dépôt d'une plainte contre l'Etat malgache, par l'avocat de Tiko, auprès des instances internationales. Au micro de **VIVA TV**, le ministre de la Communication et des Relations avec les Institutions, Vonison Razafidambo Andrianjato, a pourtant rassuré que la grande marche exploratoire ne revêt aucune connotation politique mais rentre dans le cadre du RRI (Initiative à résultats rapides) de son département. La chaîne n'est pas pour autant rassurée. « L'ancien Chef d'Etat ne va pas lâcher prise facilement » commente-t-elle.*

*La radio **ANTSIVA** s'est enquis de la version du camp Ravalomanana en accordant la parole à l'avocat du **TIM** Hasina Andriamadison. Ce dernier a soutenu que les « documents accordés et validés par l'Etat sont toujours valables malgré la succession des régimes, en vertu du principe de la continuité de l'Etat ». Il dénonce également un vice de procédure car les autorités étatiques n'ont pas annulé la vente accordée au groupe Tiko avant de céder le terrain à la **SEIMAD**. Le ministre d'Etat Rivo Rakotovoao n'a pas manqué d'aborder le sujet lors de son passage sur le plateau de la **TVM**, dans l'édition spéciale de l'émission « Sarika ». Il a réitéré que le terrain d'Andohatapenaka appartient à l'Etat et a martelé que nul n'est au-dessus de la loi. **KOLO TV** et **MATV**, de leur côté, ont mis en avant les explications du Directeur Général du **MEPATE**, Gérard Andriamanohisoa, qui a souligné que la mairie d'Antananarivo n'est pas habilitée à valider le permis de construction sur le terrain d'Andohatapenaka et même si c'était le cas, elle doit avoir l'aval du service régional et de son département pour pouvoir le délivrer.*

PROPOS ILLEGITIMES

LE REGIME RAJAONARIMAMPIANINA CRIBLE DE CRITIQUES

*Après s'être acharnée sur le couple Ravalomanana, la chroniqueuse de **FREE FM**, Lalatiana Rakotondrazafy, s'attaque aux tenants du pouvoir. A travers un discours belliqueux, elle critique fortement la décision gouvernementale de basculer vers la technologie biométrique pour le permis de conduire. « Les dirigeants reniflent encore un business florissant » commente-t-elle dans l'émission*

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



« Anao ny Fitenenana », jugeant que l'Etat n'a pas le sens des priorités. Prenant pour argent comptant les rumeurs sur la nomination des futurs ambassadeurs, la chroniqueuse soutient que « la désignation des ambassadeurs et autres diplomates revient à la première Dame Voahangy Rajaonarimampianina ». Elle profite de l'occasion pour dénoncer l'absurdité de la politique salariale très avantageuse dont bénéficient les employés de l'ambassade de Madagascar à Paris en se référant notamment au fait qu'un « simple réceptionniste reçoit 7 000 Euros de salaire mensuel alors qu'il n'a qu'à décrocher et répondre aux appels » avant de conclure sur un ton belliqueux, que « l'administration est pourrie ». Les auditeurs s'en sont également pris aux dirigeants. A titre d'illustration, un intervenant dans l'émission « Demokrasia mivantana » de **RADIO PLUS**, accuse ouvertement l'Etat de spolier les citoyens de leurs terres. « Marc Ravalomanana n'est pas la seule victime de l'abus de pouvoir des dirigeants actuels. Le régime Rajaonarimampianina est sans scrupule et vole des terrains sachant que les simples citoyens ne peuvent s'y opposer » dénonce-t-il sans susciter de réaction de la part de l'animateur.

Responsables de l'Unité de Monitoring des Médias :

Tiaray RANDRIAMALALA: tiaray.randriamalala@eces.eu

Mirana RAZAFINDRAZAKA: mirana.razafindrazaka@eces.eu

Site web: www.incipals.eu

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:

